

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV)

Dernière mise à jour : 27/08/2026

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les réservations de véhicules effectuées sur le site internet de BEAM CAR.

Toute réservation implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions.

Article 1 - Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente définissent les droits et obligations des parties dans le cadre de la réservation et de la location de véhicules proposée par BEAM CAR via son site internet.

Article 2 - Réservation

Les réservations s'effectuent exclusivement en ligne via le site internet.

Toute réservation est soumise à la disponibilité des véhicules.

Une confirmation est adressée au client par courrier électronique après validation de la réservation.

Le loueur se réserve le droit de refuser ou d'annuler une réservation en cas d'informations incomplètes, erronées ou de non-respect des conditions de location.

Article 3 - Prix

Les tarifs affichés sur le site sont exprimés en euros (€) et comprennent les prestations mentionnées lors de la réservation.

Les éventuels frais supplémentaires (nettoyage, carburant, dégradations, contraventions, options ou dépassements prévus au contrat) pourront être facturés après restitution du véhicule.

Le loueur se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, le prix appliqué sera celui en vigueur au moment de la validation de la réservation.

Article 4 - Paiement

Le paiement est effectué de manière sécurisée via la plateforme Stripe.

Lors de la réservation, un acompte correspondant à 30 % du montant total est demandé afin de confirmer la réservation.

Le règlement du solde intervient selon les modalités précisées lors de la réservation ou lors de la remise du véhicule.

Les transactions sont sécurisées grâce au protocole de paiement mis en œuvre par Stripe. Aucune donnée bancaire n'est conservée par le loueur.

Article 5 - Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie (caution) est exigé lors de la remise du véhicule.

Celui-ci peut être effectué par empreinte bancaire ou par chèque non encaissé, selon les modalités définies par le loueur.

Cette caution garantit notamment les éventuels dommages, frais de nettoyage, carburant manquant, contraventions ou tout autre frais restant à la charge du locataire.

Article 6 - Modification ou annulation

Toute demande de modification est soumise à la disponibilité des véhicules.

En cas d'annulation effectuée moins de 72 heures avant le début de la location, des frais forfaitaires de 30 € seront appliqués.

L'acompte versé pourra être conservé conformément aux conditions de réservation.

Article 7 - Obligations du client

Le client s'engage à fournir des informations exactes lors de sa réservation.

Il certifie remplir l'ensemble des conditions nécessaires à la location, notamment concernant l'âge minimum et la durée de validité du permis de conduire.

Le client accepte de respecter les Conditions Générales de Location disponibles sur le site.

Article 8 - Responsabilité

Le loueur met tout en œuvre afin de garantir la disponibilité des véhicules réservés.

Toutefois, en cas d'événement indépendant de sa volonté (panne, accident, force majeure ou indisponibilité imprévisible), le loueur pourra proposer un véhicule équivalent ou procéder au remboursement des sommes versées si aucune solution alternative ne peut être proposée.

Le loueur ne pourra être tenu responsable des préjudices indirects liés à l'utilisation ou à l'indisponibilité d'un véhicule, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

Article 9 - Droit de rétractation

Conformément à l'article L. 221-28, 12° du Code de la consommation, les prestations de location de voitures qui doivent être fournies à une date ou selon une période déterminée ne bénéficient pas du droit légal de rétractation de quatorze (14) jours.

Toute annulation reste donc soumise aux présentes Conditions Générales de Vente.

Article 10 - Données personnelles

Les données personnelles collectées lors de la réservation sont utilisées uniquement pour le traitement des réservations, la relation client et le respect des obligations légales.

Elles sont traitées conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles (RGPD).

Le client dispose, dans les conditions prévues par la réglementation, de droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition concernant ses données personnelles.

Pour plus d'informations, le client est invité à consulter la Politique de confidentialité accessible sur le site.

Article 11 - Droit applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français.

En cas de litige, les parties s'efforceront de trouver une solution amiable avant toute procédure judiciaire.

À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les juridictions compétentes conformément aux règles légales de compétence applicables.

Article 12 - Contact

Pour toute question concernant une réservation ou les présentes Conditions Générales de Vente, le client peut contacter :

BEAM CAR

Adresse : RESIDENCE VALLEE DE BOIS CARRE, 406 IMPASSE CAPUCINE, 97232 LE LAMENTIN

Téléphone : +596 696 69 72 97

E-mail : beamcarrental972@gmail.com

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION (CGL)

BEAM CAR

1. Conditions de location

La location des véhicules est réservée aux personnes âgées d'au moins 23 ans, titulaires d'un permis de conduire valide depuis au minimum 3 ans.

La durée minimale de location est fixée à 3 jours.

Afin de garantir la préparation et le contrôle de chaque véhicule, un délai minimum de 48 heures est respecté entre deux locations.

2. Réservation

Les réservations peuvent être effectuées directement sur notre site internet.

La réservation est considérée comme définitive après :

- la validation de la demande de réservation ;
- le versement d'un acompte correspondant à 30 % du montant total de la location ;
- la réception d'un e-mail de confirmation.

Le solde de la location est payable selon les modalités précisées lors de la réservation.

3. Annulation

Toute annulation effectuée moins de 72 heures avant le début de la location entraînera des frais forfaitaires de 30 €.

Les demandes d'annulation doivent être adressées par écrit.

4. Mise à disposition et restitution du véhicule

Lors de la remise du véhicule ainsi qu'à son retour, un état des lieux contradictoire sera réalisé entre le loueur et le locataire, accompagné de photographies.

Le véhicule devra être restitué :

- dans le même état que lors de sa prise en charge, sous réserve de l'usure normale ;
- propre, à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- avec le plein de carburant (Sans Plomb).

Toute dégradation constatée lors de la restitution pourra être facturée au locataire sur la base des éléments justificatifs applicables et pourra entraîner l'utilisation totale ou partielle du dépôt de garantie, dans les limites prévues au contrat.

Des frais de nettoyage pourront être appliqués :

- 50 € si le véhicule n'est pas restitué propre ;
 - 80 € si les sièges présentent des taches nécessitant un nettoyage spécifique.
-

5. Dépôt de garantie

Un dépôt de garantie est exigé lors de la remise du véhicule.

Celui-ci pourra être réalisé par :

- empreinte bancaire ;
- ou chèque de caution non encaissé.

Le montant de la caution est indiqué lors de la réservation. Les conditions de restitution ou de libération du dépôt de garantie sont précisées au contrat de location.

6. Assurance

Tous les véhicules sont assurés tous risques auprès de NAGICO Assurances dans le cadre d'une utilisation professionnelle.

En cas d'accident, de panne ou de sinistre, le locataire s'engage à prévenir immédiatement l'assistance de l'assureur ainsi que le loueur.

Selon les conditions de prise en charge et la disponibilité de la flotte, un véhicule de remplacement pourra être proposé.

Les garanties, exclusions et franchises applicables sont celles prévues par le contrat d'assurance et les conditions particulières communiquées au locataire.

7. Obligations du locataire

Pendant toute la durée de la location, le locataire s'engage à :

- utiliser le véhicule avec soin ;
 - vérifier régulièrement les niveaux et la pression des pneumatiques ;
 - prendre en charge les frais de carburant ;
 - régler l'ensemble des contraventions, amendes ou infractions commises durant la location ;
 - maintenir le véhicule dans un état de propreté satisfaisant.
-

8. Utilisations interdites

Il est strictement interdit de :

- sous-louer le véhicule ;
- prêter le véhicule à un conducteur non déclaré au contrat ;
- conduire en dehors des zones autorisées ;

- utiliser le véhicule sur des pistes, chemins non adaptés ou lors de compétitions ;
- conduire sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants.

Tout manquement pourra entraîner la résiliation du contrat de location dans les conditions prévues par celui-ci et, le cas échéant, engager la responsabilité du locataire, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

9. Responsabilité

Le locataire demeure responsable du véhicule pendant toute la durée de la location, jusqu'à sa restitution effective et à la réalisation de l'état des lieux de retour.

Cette responsabilité s'exerce dans les limites du contrat de location, des garanties d'assurance souscrites et des dispositions légales applicables.
